

L'orchestre symphonique

Document réalisé par Nadia Métivier,
Conseillère pédagogique départementale en éducation musicale de la Gironde

« Il y a deux règles d'or pour un orchestre : commencer ensemble et terminer ensemble ».

THOMAS BEECHAM (1879-1961)

Définition

Orchestre : vient du grec *orkhêstra*, partie du théâtre, entre le public et la scène, où évoluait le chœur, et de *orkheistai* qui signifie «danser»

Un orchestre est un ensemble plus ou moins important d'instruments groupés par chœurs, contrairement aux ensembles solistes utilisés dans la musique de chambre.

Historique

A l'époque de la renaissance ou du baroque, les musiciens écrivaient des partitions, mais elles n'étaient pas très fournies en explications : Quels instruments pour quelle voix ? Tempo ? Nuances ? Ornementations ? Nombre de musiciens nécessaires ? Rien de tout cela ne figurait sur une partition. Les musiciens qui souhaitaient jouer un morceau le faisaient avec ce qu'ils avaient. Ce n'est que plus tard que les compositeurs ont commenté leurs partitions. Écrivant des indications, associant une voix à un type d'instrument. Cette évolution est induite par les recherches d'effets sonores.

Petit à petit, pour jouer une partition, il fallait une palette d'instrument de plus en plus précise, voulue par le compositeur.

Un autre phénomène s'est joint à cette évolution. Les lieux où la musique était donnée ont changé. Du temps de Versailles, les concerts étaient donnés dans les châteaux, chez les nobles. L'idée de salles de concert imposant une disposition particulière n'est apparue qu'au XVIII^{ème} siècle pour faire écouter de la musique à un nombre plus grand de personnes.

Au moyen Age et pendant la Renaissance le jeu soliste était prédominant, les vents avaient la première place et l'instrumentation était libre.

A partir du milieu du XVII^e siècle viendra l'orchestre Baroque, avec sa préférence pour les cordes. L'orchestre Baroque se compose de deux groupes, d'un côté les instruments de basse continue (violoncelle, basson, luth, clavecin, orgue), de l'autre côté les instruments mélodiques comme le violon, la flûte, le hautbois, ...

A partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle se développe l'orchestre classique. La basse continue disparaît et on a jusqu'à 35 musiciens. Les cordes restent le noyau principal mais les vents, toujours par deux, gagnent en importance. On divise l'orchestre en 4 familles, les cordes, les vents, les cuivres et les percussions qui se limitent en général à deux timbales.

L'orchestre romantique devient de plus en plus grand (de 45 à plus de 100 musiciens). La partie percussion s'agrandit et on voit apparaître de "nouveaux" instruments comme le piccolo, le tuba, le cor anglais, la clarinette basse, le trombone, la harpe, ...

Au XX^e siècle apparaissent les ensembles les plus divers, quelques fois avec de nouveaux instruments, de l'électronique et des percussions de toutes sortes.

L'effectif instrumental varie aujourd'hui selon chaque compositeur.

Composition de l'orchestre symphonique

L'orchestre symphonique est constitué de quatre familles d'instruments : les *cordes*, les *bois*, les *cuivres* et les *percussions*. La composition précise de l'orchestre dépend de l'œuvre exécutée.

* Les cordes comportent les premiers et seconds violons, les altos, les violoncelles et les contrebasses.

* Les bois: en général on trouve flûte piccolo, flûte traversière, hautbois, cor anglais, clarinettes, basson et contrebasson.

* Les cuivres: cor, trompette, trombone et tuba-basse

* Les percussions: timbales, un grand et petit tambour, cymbales, triangle, xylophone, carillon, cloches et gong

* et selon les besoins : harpe, piano(s), orgue, saxophone ...

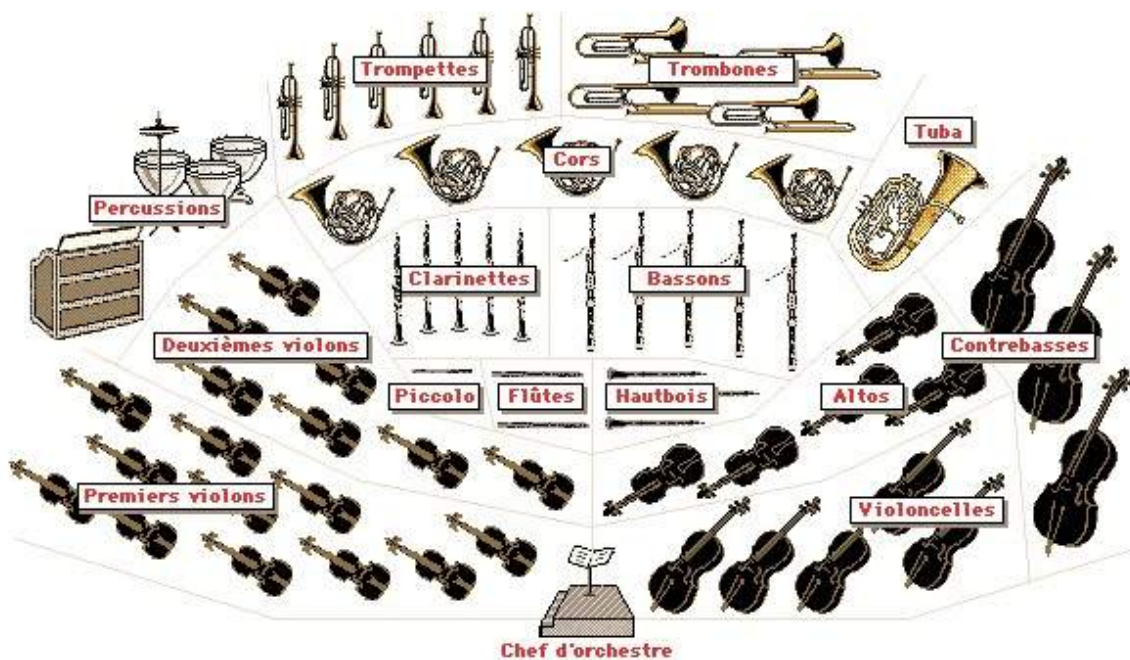
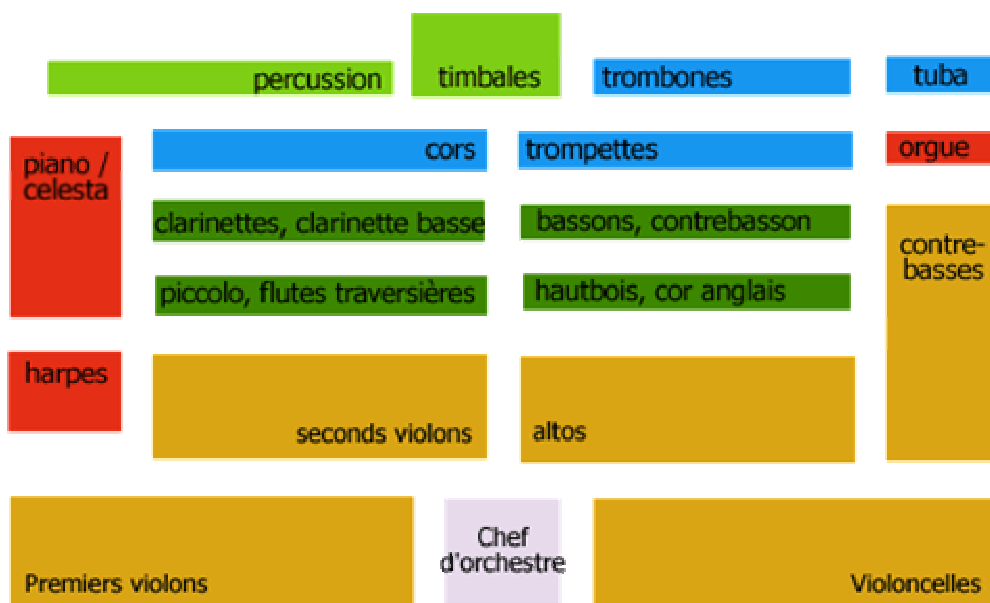
La disposition des différents pupitres peut varier si l'orchestre est caché (dans le cas d'une fosse d'opéra par exemple) mais elle privilégie toujours l'écoute, les instruments les moins sonores étant placés devant.

En règle générale, les cordes sont réparties de gauche à droite, et de l'aigu vers le grave (Violon 1, Violon 2, Alto, Violoncelle et derrière, contrebasses)

Les vents peuvent être répartis en ligne de l'aigu vers le grave ou en carrés, favorisant ainsi l'écoute entre les divers pupitres.

Il est clair que l'orchestre n'a pas toujours eu cette composition-ci. Mahler a écrit une symphonie dite "symphonie des 1000" car elle nécessite 1000 intervenants !!! La musique contemporaine explore toutes les palettes sonores de tous les instruments. Mais l'organisation d'un orchestre symphonique est bien codifiée et relativement stable aujourd'hui.

Chaque famille comprend un premier soliste (pouvant être secondé par un second ou un troisième soliste) dont le rôle, comme son nom l'indique, est de jouer les parties solo d'une partition orchestrale, mais aussi de diriger des répétitions partielles de son pupitre. Les autres musiciens sont appelés des *tuttistes*.



Les codes du concert

- L'orchestre s'installe avant l'arrivée du chef.
- Les instruments s'accordent.

C'est le 1^{er} violon qui demande le « la » au hautbois (en l'absence de pianiste, la richesse du timbre du hautbois en harmoniques de tous rangs et ses possibilités restreintes d'accord fournit de nombreux repères facilitant l'accord des autres instruments) puis le transmet aux cordes et s'assure que chaque pupitre s'accorde correctement.

N.B : Le « premier violon » a un rôle hiérarchique et représente souvent l'orchestre devant son chef (qui le salue lors des concerts) et devant le public (commande les leviers des musiciens et accueille le chef d'orchestre).

L'expression le premier violon peut aussi être appliquée dans un quatuor à cordes. Il s'agit d'un des deux violons ;

les règles de composition classique lui assignent la partie la plus aiguë. Les compositeurs lui donnent aussi le plus souvent la plus intéressante et/ou la plus délicate.

- C'est alors, seulement, que le chef d'orchestre entre.

Le rôle du chef

Un chef d'orchestre est un musicien chargé de coordonner le jeu des instrumentistes des orchestres symphoniques, de jazz, d'harmonie ou de fanfare. Sa tâche consiste, sur le volet technique, à rendre cohérent le jeu de l'ensemble des musiciens par sa gestuelle, notamment en leur imposant une pulsation commune. Il règle par ailleurs l'équilibre des diverses masses sonores de l'orchestre. Sur le volet artistique, c'est à lui que revient la tâche d'orienter l'interprétation des œuvres, un processus qui s'étend à partir du choix du répertoire, de la première répétition jusqu'à la représentation finale.

Le chef d'orchestre peut être *permanent* ou *invité*. Dans le premier cas, un contrat le lie à l'orchestre avec qui il doit effectuer un certain nombre de concerts ou d'enregistrements dans l'année. Il participe également à l'administration de l'orchestre, aux recrutements des nouveaux membres et établit son programme.

Le chef *invité* ne l'est que pour une courte période correspondant aux répétitions et à l'exécution d'un ou de quelques concerts.

Le travail proprement dit du chef d'orchestre se divise en trois phases :

- La préparation

Durant cette phase, le chef d'orchestre acquiert une grande connaissance et une grande compréhension de l'œuvre à diriger.

Le chef analyse consciencieusement la structure de la pièce musicale, sa construction harmonique et son essence musicale. Il en retire une sorte d'« axe de lecture », qu'on appelle l'« interprétation ». C'est généralement une vision personnelle, une manière de comprendre le travail d'un autre. Une bonne interprétation traduit au plus près les intentions du compositeur, en exploitant au maximum les libertés laissées aux interprètes.

À partir de cette compréhension, le chef d'orchestre cherche ensuite à apprendre et à intégrer les gestes qui communiqueront au mieux aux musiciens de l'orchestre la pensée du compositeur.

- La répétition

Après cette phase de préparation, le chef est prêt à faire travailler l'œuvre par les musiciens. Il est généralement l'organisateur du plan de répétition : *timing*, section de partition à travailler plus particulièrement, recherche de l'équilibre du son... Il peut aussi, par exemple, convoquer l'ensemble de l'orchestre, ou des pupitres séparés, comme vents d'un côté et cordes de l'autre. Si l'œuvre à interpréter comporte un soliste, il fait généralement travailler l'orchestre seul avant l'arrivée du soliste afin de rechercher un son d'ensemble et une cohérence musicale.

Cette phase, comme la phase suivante, requiert autant de qualités musicales que de qualités de communication avec les musiciens qui composent l'orchestre : communication gestuelle et diplomatie, bonne relation humaine afin de réduire tout stress, sensibilité musicale.

- Le concert

En phase de concert, le chef d'orchestre a plusieurs outils pour communiquer avec ses musiciens, le principal étant ses gestes. Ses bras indiquent principalement :

- o le tempo principal (vitesse), et ses variations
- o la mesure ;
- o les départs de chacun des solistes et pupitres ;
- o les nuances ;
- o les progressions harmoniques ;
- o et tout autre facette de l'œuvre communicable d'une manière ou d'une autre par le geste.

Le chef d'orchestre ne néglige pas pour autant son expression faciale, qui pourra indiquer des subtilités supplémentaires : caractère du mouvement, nuance ou ambiance générale de l'œuvre.

Les chefs d'orchestre sont généralement formés en conservatoire : la formation comprend des cours d'harmonie, de solfège, d'orchestration, de pratique devant l'orchestre et de pédagogie.

Le bâton de direction, utilisé pendant l'époque baroque, a laissé la place à la baguette, dont l'usage n'est plus du tout systématique. Le bâton de direction servait surtout à taper la pulsation commune à l'ensemble des musiciens (Lully en est mort après s'en être donné un violent coup sur le pied). Cet usage s'est perdu à l'époque classique et les musiciens ont été dirigés soit par le claveciniste (quand il y avait un continuo), soit par le premier violon. Ce dernier donnait des indications avec son archet : respirations, coups d'archet, phrasé, attaques, etc.... Quand les fonctions de premier violon et de chef se sont séparées, cette ligne blanche de direction s'est matérialisée par une baguette dont la couleur est aujourd'hui celle du matériau la composant : fibre, carbone, bois ou autre.

Le chef possède une partition appelée conducteur regroupant toutes les parties de l'orchestre. Les instrumentistes, solistes ou choristes utilisent habituellement des partitions ne contenant que la partie séparée qui les concerne.

Title

COMPOSER

$J = 100$

5

This image shows a blank page from an orchestral score. The page is organized into several sections of staves, each corresponding to a different instrument or group of instruments. The staves are empty, with only the instrument names and musical notation symbols (clefs, time signatures, and repeat signs) visible. The instruments listed are: Piccolo, Flute, 1st Oboe, 2nd Oboe / English Horn, 1st Clarinet in Bb, 2nd Clarinet in Bb / Bass Clarinet in Bb, 1st Bassoon, 2nd Bassoon / Contrabassoon, 1st Horn in F, 2nd Horn in F, 3rd Horn in F, 1st Trumpet in Bb, 2nd Trumpet in Bb, 1st Trombone, 2nd Trombone, 3rd Trombone, Tuba, Timpani, Percussion, 1st Harp, 2nd Harp, Piano, Pitched Percussion, Violin Ia, Violin Ib, Violin II, Viola, 1st Violoncello, 2nd Violoncello, and Double Bass. The tempo is marked as $J = 100$ at the top left and bottom left. The page number 5 is centered at the top. The composer's name is indicated by the text 'COMPOSER' at the top right.